

2.2. Surmonter les crises : la "guerre de Cent Ans"

La **guerre de Cent Ans** est un conflit entrecoupé de trêves plus ou moins longues qui oppose entre 1337 et 1453 la dynastie des Plantagenêt et celle des Capétiens Valois, et donc le royaume d'Angleterre et le royaume de France. Le terme de « guerre de Cent Ans » est un terme créé par les historiens du XIX^e siècle, pour regrouper cette succession de conflits.

Ces conflits sont causés par une rivalité commerciale entre les royaumes de France et d'Angleterre et leurs alliés, mais aussi par une crise dynastique à la mort sans héritier du dernier fils de Philippe Le Bel, Charles IV, en 1328.

Cette crise révèle la fragilité des alliances féodales.

Chronologie de la guerre de Cent Ans.

- De 1337 à 1364, le génie tactique d'Édouard III d'Angleterre entraîne une succession de victoires anglaises sur la chevalerie française. À la suite du traité de Brétigny, une grande partie de la France est contrôlée par les Anglais ;
- De 1364 à 1380, le roi de France Charles V le Sage entame une patiente reconquête du

territoire. Le roi a compris que la victoire finale se jouerait sur le sentiment d'appartenance nationale. Il laisse les Anglais ravager les campagnes.

- de 1380 à 1429, la minorité puis la folie du roi Charles VI de Valois permettent aux « grands », les membres de la haute noblesse française, de prendre le contrôle du Royaume. Il en résulte une rivalité entre les ducs de Bourgogne et d'Orléans qui dégénère en guerre civile.
- En 1420, Henri V épouse la fille de Charles VI. Il devient donc son héritier et cumule les titres de roi d'Angleterre et de régent de France. Le dauphin Charles est déshérité.
- De 1429 à 1453, les Anglais sont progressivement chassés de France. Jeanne d'Arc cristallise le sentiment national et assoit Charles VII sur le trône français en dépit du traité de Troyes qui l'avait déshérité. Les Anglais privés du soutien de la population sont lentement chassés du continent.
En 1435, le traité d'Arras met fin à l'alliance anglo-bourguignonne et déséquilibre définitivement le rapport de force en faveur des Français.
En 1453, les Anglais ne contrôlent plus que

Calais à la suite de leur défaite subie à **Castillon**. Mais la paix n'est finalement signée qu'en 1475, sous les règnes de Louis XI et d'Édouard IV.

3. COMMENT CONSOLIDER UN POUVOIR DYNASTIQUE ?

Les Capétiens Valois (successeurs de Philippe IV de Valois) vont renforcer le pouvoir royal dans plusieurs directions :

- politique des **apanages** (grands fiefs donnés aux enfants qui n'héritent pas de la couronne) très utilisé par Jean II Le Bon (1350 – 1364).
- en 1445 sous le règne de Charles VII (1422-1461) sont créées les compagnies d'ordonnance, les premières **armées permanentes** du royaume. Sous la surveillance d'un capitaine, elles mènent des opérations militaires en cas de guerre et restent en garnison dans des villes pour assurer la sécurité quotidienne du royaume.
- création d'un impôt royal en 1439, la **taille**, qui va donner aux rois les moyens de payer une armée régulière.
- création en 1360 par Jean Le Bon d'une monnaie stable, le **franc**. Il s'agit d'une

monnaie à très forte teneur en or qui assure la stabilité des échanges.

- **Renforcement de l'image du roi** à partir du règne de Charles V Le Sage : Il est « de droit divin » et les armoiries royales sont de trois fleurs de lys sur fond bleu. Il prend pour symbole le lion, roi des animaux. Il renforce l'image du souverain à travers des constructions (*la tour de Vincennes*, les différentes résidences royales..), des statues et fait construire les premiers égouts de Paris. Il crée la première *Librairie royale* qui deviendra plus tard la BNF.
- **Réduction de la puissance des grands vassaux**, qui fut surtout opérée sous le règne de Louis XI (1461-1483).
- Création des **relais de poste** (1477) et soutien à **l'imprimerie** (à partir de 1470).